



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 44 - MARS 2015

SOMMAIRE

Agence régionale de santé

Arrêté N °2015062-0002 - Arrêté n °DS-2015/062 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile- de- France - Ordonnateur - DRH- AG	1
Arrêté N °2015062-0003 - Arrêté n °DS-2015/063 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile- de- France - Certification des services faits - DRH- AG	5
Arrêté N °2015062-0004 - Arrêté portant délégation de signature à Monsieur Claude EVIN, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile- de- France	9

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

Décision N °2015064-0007 - Délégation de signature pour convention de raccordement fibres optiques au bénéfice de Dominique RESTINO - 5 mars 2015	15
---	----

Rectorat de l'académie de Créteil

Arrêté N °2015064-0012 - Arrêté du 5 mars 2015 portant délégation de signature aux chefs d'établissements publics locaux d'enseignement de l'académie de Créteil	17
--	----

Rectorat de l'académie de Paris

Arrêté N °2015047-0013 - Arrêté constitutif n °2015-003 du 16 février 2015 du Recteur de l'académie de Paris portant délégation de signature à ses chefs de service.	30
Arrêté N °2015047-0014 - Arrêté du Recteur de l'académie de Paris n °2015-015 du 16 février 2015 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire (DICOPRES)	36



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2015062-0002

signé par
Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de l'Ile de France

le 03 Mars 2015

Agence régionale de santé

Arrêté n °DS-2015/062 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile- de- France - Ordonnateur - DRH- AG

ARRETE n° DS-2015/062
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

« Ordonnateur »

du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

Vu Le code de la santé publique et notamment le titre III du livre IV de la première partie, consacré aux Agences Régionales de Santé

Vu Le code de l'action sociale et des familles

Vu Le code de la sécurité sociale

Vu Le code du travail

Vu Le code de la défense

Vu Le code de l'environnement

Vu Le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination des Directeurs Généraux des Agences Régionales de Santé, nommant Monsieur Claude EVIN, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

ARRETE

Article 1^{er}

Pour les centres de responsabilité budgétaire «Direction des Ressources Humaines », et « Affaires Générales », délégation de signature est donnée à Monsieur Pascal BERNARD, Directeur des Ressources Humaines et des Affaires générales, à effet de signer tous les actes valant engagement juridique, notamment les contrats, marchés et bons de commande.

Article 2

Pour les actes valant engagement juridique supérieur à 70.000 euros HT, la délégation de signature visée à l'article 1^{er} du présent arrêté, s'exerce après visa de Monsieur Claude EVIN, Directeur Général ou en son absence, de Monsieur Jean-Pierre ROBELET, Directeur Général Adjoint.

Article 3

Tout acte valant engagement juridique supérieur à un montant de 350.000 euros TTC, est soumis au visa préalable du Contrôleur budgétaire et comptable ministériel.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal BERNARD, délégation de signature est donnée à Monsieur Ronan DAVID-ASSA, Directeur adjoint des Ressources Humaines et des Affaires générales, à effet de signer les actes relevant des centres de responsabilité budgétaire « Direction des Ressources Humaines » et « Affaires Générales ».

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal BERNARD et de Monsieur Ronan DAVID-ASSA, pour les actes relevant du centre de responsabilité budgétaire « Direction des Ressources Humaines » et valant engagement juridique inférieur à 30.000 euros HT, délégation de signature est donnée à :

- Madame Anne LIRIS, responsable du pôle dialogue social, diversité et relations de travail
- Madame Magalie CHAZELAS, responsable du département gouvernance ressources humaines et communication
- Madame Martine DESMET, responsable du département pilotage des effectifs et la masse salariale – évolutions professionnelles
- Monsieur Arnaud SCOLAN, responsable du département gestion des ressources humaines
- Madame Gaëlle JOURDAN, responsable du pôle développement, compétences et parcours professionnels
- Madame Danièle NAGEOTTE, responsable du service formation.

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal BERNARD et de Monsieur Ronan DAVID-ASSA, délégation de signature est donnée à Monsieur Pierre HOUSIEAUX, responsable du département achats-marchés et moyens généraux, à effet de signer les actes relevant du centre de responsabilité budgétaire « affaires générales » et valant engagement juridique inférieur à 30.000 euros HT.

Article 7

En cas d'absence de Monsieur Pascal BERNARD, de Monsieur Ronan DAVID-ASSA et de Monsieur Pierre HOUSIEAUX, pour les actes relevant du centre de responsabilité budgétaire « Affaires Générales » et valant engagement juridique inférieur à 30.000 euros HT, délégation de signature est donnée à Madame Florence HUIN, responsable du service achat – engagements.

Article 8

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal BERNARD et de Monsieur Ronan DAVID-ASSA, délégation de signature est donnée à Monsieur Alain TROUSSIER, responsable du département gestion régionale mobilière et immobilière, et du développement durable, à effet de signer les actes relevant du centre de responsabilité budgétaire « Affaires Générales » et valant engagement juridique inférieur à 30.000 euros HT.

Article 9

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal BERNARD, de Monsieur Ronan DAVID-ASSA et de Monsieur Alain TROUSSIER, responsable du département gestion régionale mobilière et immobilière, et du développement durable, pour les actes relevant du centre de responsabilité budgétaire « Affaires générales » et valant engagement juridique inférieur à 30.000 euros HT, délégation de signature est donnée à Madame Florence HUIN, responsable du service achat - engagements.

Article 10

L'arrêté de délégation n° DS-2014/183 du 24 septembre 2014 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France est abrogé.

Article 11

Le Directeur des ressources humaines et des affaires générales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 3 mars 2015

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Ile-de-France

Signé

Claude EVIN



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2015062-0003

signé par
Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de l'Ile de France

le 03 Mars 2015

Agence régionale de santé

Arrêté n °DS-2015/063 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile- de- France - Certification des services faits - DRH- AG

ARRETE n° DS-2015/063

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

« La certification des services faits »

du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

- Vu** Le code de la santé publique et notamment le titre III du livre IV de la première partie, consacré aux Agences Régionales de Santé
- Vu** Le code de l'action sociale et des familles
- Vu** Le code de la sécurité sociale
- Vu** Le code du travail
- Vu** Le code de la défense
- Vu** Le code de l'environnement
- Vu** Le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination des Directeurs Généraux des Agences Régionales de Santé, nommant Monsieur Claude EVIN, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

ARRETE

Article 1^{er}

La certification des services faits des actes relevant des centres de responsabilité budgétaire « Direction des Ressources Humaines » et « Affaires Générales » est donnée à Monsieur Pascal BERNARD, Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Générales.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal BERNARD, la certification des services faits des actes relevant des centres de responsabilité budgétaire « Direction des Ressources Humaines » et « Affaires Générales » est donnée à Monsieur Ronan DAVID-ASSA, Directeur adjoint des Ressources Humaines et des Affaires Générales.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal BERNARD et de Monsieur Ronan DAVID-ASSA, la certification des services faits des actes relevant du centre de responsabilité budgétaire « Affaires Générales » est donnée à Monsieur Pierre HOUSIEAUX, responsable du département achats - marchés et moyens généraux.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal BERNARD, de Monsieur Ronan DAVID ASSA et de Monsieur Pierre HOUSIEAUX, la certification des services faits des actes relevant du centre de responsabilité budgétaire « Affaires Générales » est donnée à :

- Monsieur Jean-François DUTRANOY, responsable du service des moyens généraux - sécurité
- Monsieur Frédéric DITTENIT, responsable du service marchés
- Madame Florence HUIN, responsable du service achats - engagements

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal BERNARD et de Monsieur Ronan DAVID-ASSA, la certification des services faits des actes relevant du centre de responsabilité budgétaire « Affaires Générales » est donnée à Monsieur Alain TROUSSIER, responsable du département gestion régionale mobilière et immobilière, et du développement durable.

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal BERNARD, de Monsieur Ronan DAVID-ASSA et de Monsieur Alain TROUSSIER, responsable du département gestion régionale mobilière et immobilière, et du développement durable, la certification des services faits des actes relevant du centre de responsabilité budgétaire « Affaires Générales » est donnée à Madame Florence HUIN, responsable du service achats – engagements.

Article 7

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal BERNARD et de Monsieur Ronan DAVID-ASSA, la certification des services faits des actes relevant du centre de responsabilité budgétaire « Direction des Ressources Humaines » est donnée à :

- Madame Anne LIRIS, responsable du pôle dialogue social, égalité professionnelle et diversité et relations de travail
- Madame Magalie CHAZELAS, responsable du département gouvernance ressources humaines et communication
- Monsieur Arnaud SCOLAN, responsable du département de gestion des ressources humaines

- Madame Martine DESMET, responsable du département pilotage des effectifs et de la masse salariale - évolutions professionnelles
- Madame Gaëlle JOURDAN, responsable du pôle développement, compétences et parcours professionnels
- Madame Danièle NAGEOTTE, responsable du service formation.

Article 8

L'arrêté n° DS-2014/074 du 1^{er} avril 2014 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France est abrogé.

Article 9

Le Directeur des ressources humaines et des affaires générales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 3 mars 2015

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Ile-de-France

Signé

Claude EVIN



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2015062-0004

Agence régionale de santé

Arrêté portant délégation de signature à
Monsieur Claude EVIN, Directeur Général de
l'Agence Régionale de Santé Ile- de- France



PREFECTURE YVELINES

Arrêté n °2015062-0012

signé par
Erard CORBIN DE MANGOUX, Prefet des Yvelines

le 03 Mars 2015

Yvelines
Services de la préfecture des Yvelines
Mission de coordination interministérielle et territoriale

Arrêté portant délégation de signature à
Monsieur Claude EVIN, Directeur Général de
l'Agence Régionale de Santé d'Ile- de- France.



Préfecture

*Mission de Coordination
Interministérielle et Territoriale*

**ARRETE portant délégation de signature à
Monsieur Claude EVIN, Directeur Général de
l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France**

**Le Préfet des Yvelines,
Chevalier de la légion d'Honneur,**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1435-1 et R. 1435-1 et suivants ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n°2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 précitée ;

VU la loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret du 1^{er} avril 2010 nommant Monsieur Claude EVIN en qualité de directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France

Vu le décret n° 2011-846 du 18 juillet 2011 relatif à la procédure judiciaire de mainlevée ou de contrôle des mesures de soins psychiatriques ;

Vu le décret n° 2011-847 du 18 juillet 2011 relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge ;

Vu le décret du 11 avril 2013, nommant Monsieur Erard CORBIN de MANGOUX, en qualité de préfet des Yvelines ;

Vu le protocole du 12 décembre 2011 et ses annexes, organisant les modalités de coopération entre le préfet de département des Yvelines et le directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France,

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Yvelines,

Arrête

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Monsieur Claude EVIN, en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, à l'effet de signer :

- Tous les actes, correspondances, rapports et autres documents administratifs, relevant des champs pouvant donner lieu à délégation de signature, tel que précisé par le protocole ci-joint du 12 décembre 2011 fixant les modalités de coopération entre le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et le Préfet des Yvelines et son annexe ;
- Les réponses aux recours gracieux formés contre les actes qui sont mentionnés au deuxième alinéa ci-dessus ;
- Tous actes ou pièces relatifs aux procédures contentieuses se rapportant aux actes mentionnés au deuxième alinéa ci-dessus, incluant la désignation des agents placés sous son autorité chargés d'assurer la représentation de l'Etat à l'audience dans le cadre des dites procédures ;

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Claude EVIN, la délégation de signature visée à l'article 1^{er} est donnée à Madame Monique REVELLI, déléguée territoriale de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France dans le département des Yvelines.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Monsieur Claude EVIN et de Madame Monique REVELLI, la délégation de signature visée à l'article 1^{er} est donnée à Madame le Docteur Véronique DUGLEUX, déléguée territoriale adjointe de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France dans le département des Yvelines.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Monsieur Claude EVIN, de Madame Monique REVELLI et de Madame Véronique DUGLEUX, la délégation visée à l'article 1 est donnée, dans la limite de leur champ de compétences respectif, à :

- Madame Myriam BURDIN, responsable du pôle offre de soins et médico-sociale ;
- Madame le Docteur Marilyne BREMENT-MARCHESSEAU, responsable du département ambulatoire et service aux professionnels de santé ;
- Madame Corinne FELIERS, responsable du Département Veille et sécurité sanitaire ;
- Madame Nathalie MALLET, adjointe à la responsable du Département Veille et Sécurité Sanitaire ;
- Monsieur Christophe BERTRAND, ingénieur d'études sanitaires ;
- Madame Marie-Claude GOURDET, ingénieur d'études sanitaires ;

2/4

- Madame Bénédicte LE GUENNIC, ingénieur d'études sanitaires ;
- Madame Nadège MAVOKA-ISANA, ingénieur d'études sanitaires.

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Claude EVIN, délégation de signature est donnée à Madame Anne-Lise PENNEL-PRUVOST, déléguée territoriale du Val d'Oise, à effet de signer les autorisations d'importation d'eaux potables conditionnées autres que les eaux minérales naturelles (article R. 1321-96 du code de la santé publique) ;

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de M. Claude EVIN et de Mme Anne-Lise PENNEL-PRUVOST, cette délégation est donnée à Monsieur Laurent HAAS, délégué territorial adjoint.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de M. Claude EVIN, de Mme Anne-Lise PENNEL-PRUVOST et de Monsieur Laurent HAAS, cette délégation est donnée à Monsieur Yves IBANEZ, responsable du pôle veille et sécurité sanitaires.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de M. Claude EVIN, de Mme Anne-Lise PENNEL-PRUVOST, de Monsieur Laurent HAAS et de M. Yves IBANEZ, cette délégation est donnée à :

- Monsieur Nicolas HERBRETEAU, ingénieur d'études sanitaires, pôle veille et sécurité sanitaires ;
- Madame Helen LE GUEN, ingénieur d'études sanitaires, service contrôle et sécurité sanitaire des milieux.

Article 6 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Claude EVIN, délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Pierre ROBELET, directeur général adjoint, à l'effet de signer les actes relatifs :

- à l'agrément des sociétés d'exercice libéral exploitant des laboratoires de biologie médicale, ainsi qu'à leur retrait (articles R. 6212-75 et suivants du code de la santé publique) ;
- au retrait de l'autorisation de fonctionnement des laboratoires de biologie médicale (article R. 6211-14 du même code).

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Monsieur Claude EVIN et de Monsieur Jean-Pierre ROBELET, cette délégation est donnée à :

- Madame Anne-Marie ARMANTERAS DE SAXCE, directrice de l'offre de soins et médico-sociale ;
- Monsieur Laurent CASTRA, directeur de la santé publique.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Monsieur Claude EVIN, de Monsieur Jean-Pierre ROBELET, de Madame Anne-Marie ARMANTERAS DE SAXCE et de Monsieur Laurent CASTRA, cette délégation est donnée à :

- Monsieur Pierre OUANHNON, directeur du pôle ambulatoire et services aux professionnels de santé ;
- Madame Nadine WEISSLEIB, directrice du pôle veille et sécurité sanitaire ;
- Monsieur Julien GALLI, responsable du service des laboratoires de biologie médicale ;
- Madame Isabelle JAYET, conseiller biologie médicale et pharmacies.

3/4

Article 7 : L'arrêté n° 2013148-0002 du 28 mai 2013 portant délégation de signature à Monsieur Claude EVIN, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France est abrogé.

Article 8 : Le Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines et le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture des Yvelines.

Fait à Versailles, le **03 MARS 2015**

Le Préfet,



Erard CORBIN de MANGOUX



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2015064-0007

signé par
Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

le 05 Mars 2015

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France

Délégation de signature pour convention de
raccordement fibres optiques au bénéfice de
Dominique RESTINO - 5 mars 2015

DECISION

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu le Code de commerce et notamment l'article R.711-68 ;
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région - Paris Ile-de-France ;
- Vu la délibération de l'assemblée générale en date du 3 janvier 2013 portant délégation de compétence au Président pour conclure et signer certaines conventions relevant du fonctionnement courant ;

Décide :

- de donner délégation à Dominique RESTINO, Délégué du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris - Ile-de-France, en charge de la création, du développement et de la transmission des entreprises, à l'effet de signer avec l'opérateur ORANGE SA une convention d'installation, gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique pour l'immeuble de la CCIR sis 2, Rue Dieu et 18, Rue Toudic PARIS 10°.

Fait à Paris, le 5 mars 2015



Pierre-Antoine GAILLY



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

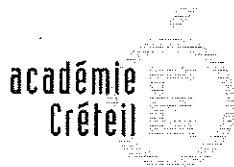
Arrêté n °2015064-0012

**signé par
Recteur de l'académie de Créteil**

le 05 Mars 2015

Rectorat de l'académie de Créteil

Arrêté du 5 mars 2015 portant délégation de signature aux chefs d'établissements publics locaux d'enseignement de l'académie de Créteil



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



**Arrêté du 5 mars 2015 portant délégation de signature aux
chefs d'établissements publics locaux d'enseignement de l'académie de Créteil**

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU le code de l'éducation ;
- VU la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;
- VU le décret n°85-899 du 21 août 1985 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale, notamment son article 7 ;
- VU le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret n°94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et ses établissements publics;
- VU le décret du 7 mai 2014 nommant madame Béatrice GILLE rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 17 janvier 2014 nommant monsieur Thierry LEDROIT dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU la liste des chefs des établissements nommés dans l'académie de Créteil en annexe ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée aux chefs d'établissements publics locaux d'enseignement à l'effet de signer les actes de gestion ayant trait :

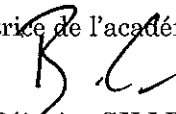
- Aux congés de maladie pour les personnels titulaires, stagiaires et contractuels de leurs établissements ;
- Aux congés pour maternité ou pour adoption et au congé de paternité pour les personnels titulaires, stagiaires et contractuels de leurs établissements ;
- Aux congés de solidarité familiale pour les personnels titulaires ou congés d'accompagnement d'une personne en fin de vie pour les personnels stagiaires et contractuels.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté du 27 novembre 2014.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 5 mars 2015

La rectrice de l'académie de Créteil


Béatrice GILLE

ANNUAIRE RS 2014 - CHEF D'ÉTABLISSEMENT - CHEF D'ÉTABLISSEMENT ADJOINT -

Nom	Prénom	Sigle	Etablissement	Commune
ABITTAN	NICOLE	CLG	FRANCOIS RABELAIS	VITRY SUR SEINE
ACHOUR	NAJI	CLG	MARCEL CACHIN	LE BLANC MESNIL
AFCHAR	FARID	CLG	GEORGES POLITZER	LA COURNEUVE
AGUINALIN	PHILIPPE	CLG	PIERRE-ANDRE HOUEL	ROMAINVILLE
AIDARA	VERONIQUE	LPO	GEORGES BRASSENS	VILLEPINTE
AIT ELHANNA	MOHAMMED	CLG	FRANCOIS MITTERRAND	NOISY LE GRAND
ALBARET	FRANCOIS	CLG	EDOUARD HERRIOT	MAISONS ALFORT
ALBARIC DELPECH	CATHERINE	CLG	JULES VALLES	VITRY SUR SEINE
ALCHOURROUN	PHILIPPE	LPO	BLAISE PASCAL	VILLEMOMBLE
AMERI	YOUSSEF	CLG	IQBAL MASIH	LA PLAINE ST DENIS
AMGHAR	AICHA	LGT	DU BOURGET	LE BOURGET
AMIOT	LUC	LPO	DE LA MARE CARREE	MOISSY CRAMAYEL
ANTUNES	FILIFE	CLG	CLAUDE DEBUSSY	AULNAY SOUS BOIS
AOUN	AICHA	CLG	CAMILLE CLAUDEL	VILLEPINTE
AQUILINA	FREDERIC	LGT	JEAN MOULIN	TORCY
ARAUJO	BEATRICE	CLG	LENAIN DE TILLEMONT	MONTREUIL
ASTAR	EVELYNE	LP LYC	HELENE BOUCHER	TREMBLAY EN FRANCE
ASTRUC	REGIS	CLG	PABLO NERUDA	AULNAY SOUS BOIS
AUBERT	NATHALIE	CLG	MOLIERE	IVRY SUR SEINE
AUGIER	FLORELLA	CLG	JULES FERRY	JOINVILLE LE PONT
AUGIER	HERVE	CLG	NICOLAS TRONCHON	ST SOUPLÈTS
AUJARD	FLORIAN	LP LYC	JACQUES BREL	CHOISY LE ROI
AYACHE	SYLVIE	CLG	NICOLAS DE STAEL	MAISONS ALFORT
AYAD	PATRICK	CLG	PABLO PICASSO	CHAMPS SUR MARNE
AYADI	HAYATT	CLG	AIME ET EUGENIE COTTON	LE BLANC MESNIL
AZMI	RACHID	CLG	HENRI IV	VAUJOURS
AZRAN	MARIANNE	CLG	CLAUDE MONET	BUSSY ST GEORGES
BABLON	FREDERIC	LPO	THIBAUT DE CHAMPAGNE	PROVINS
BARBEAU	ANNIE	CLG	LA CERISAIE	CHARENTON LE PONT
BARILLER	GHISLAINE	LPO LY	EUGENIE COTTON	MONTREUIL
BAUDOIN	FABIENNE	CLG	HENRI DUNANT	MEAUX
BAUDRY	PIERRE	LP LYC	THEODORE MONOD	NOISY LE SEC
BAUMANN	GHISLAINE	LGT	PABLO PICASSO	FONTENAY SOUS BOIS
BAYADH	NAJIA	CLG	PAUL BERT	CACHAN
BAZIR	CHRISTINE	CLG	MARIA CALLAS	COURTRY
BECHINI	MONGI	CLG	RENE CASSIN	NOISY LE SEC
BECQUET	GILLES	CLG	LA MARE AUX CHAMPS	VAUX LE PENIL
BEGOT	STEPHANE	CLG	PAUL PAINLEVE	SEVRAN
BELTRAN	FRANCIS	LPO	CORMIER	COULOMMIERS
BELTRAN	FRANCIS	LGT	JULES FERRY	COULOMMIERS
BENMOKHTAR	ELISABETH	LG	ROMAIN ROLLAND	IVRY SUR SEINE
BERNARD	JEAN-NOEL	LPO	PAULINE ROLAND	CHEVILLY LARUE
BERNE	MARIE-CHRISTINE	LP	AUGUSTE PERDONNET	THORIGNY SUR MARNE
BERTHELOT	PHILIPPE	CLG	JEAN LURCAT	ST DENIS
BERTHELOT	PATRICK	LPO LY	MAURICE UTRILLO	STAINS
BERTOCCHI	HERVE	CLG	CONDORCET	PONTAULT-COMBAULT
BERTOT	FABIENNE	LGT	LOUISE MICHEL	BOBIGNY
BERTRAND	JEAN-POL	LPO LY	MARCEL CACHIN	ST OUEN
BLAISE-TRIEPIER	JOELLE	CLG	DE LA VALLEE	AVON
BLOCH	SOPHIE	LPO	ADOLPHE CHERIOUX	VITRY SUR SEINE
BOBIN	JEAN-MICHEL	CLG	PAUL LANGEVIN	ALFORTVILLE
BOBKIEWICZ	BRUNO	LPO	PAUL ELUARD	ST DENIS
BODINO	MICHELE	CLG	JULES VERNE	PROVINS
BOGLINO	YVES	LPO LY	APPLICATION DE L'ENNA	ST DENIS

Nom	Prénom	Sigle	Etablissement	Commune
BOLLORE	PASCAL	LGT	HECTOR BERLIOZ	VINCENNES
BOLLORE	PASCAL	CLG	HECTOR BERLIOZ	VINCENNES
BOMATI	CORINNE	LGT	JEAN VILAR	MEAUX
BONDU	JEAN	CLG	LES CITES UNIES	COMBS LA VILLE
BORDES	CHRISTINE	CLG	EUGENE CARRIERE	GOURNAY SUR MARNE
BORNE	FLORENCE	CLG	OLYMPE DE GOUGES	NOISY LE SEC
BORY	FRANCOIS MARCEL	CLG	JEAN JAURES	MONTFERMEIL
BOSCO	MARIE JOSEE	CLG	LUCIE AUBRAC	CHAMPIGNY SUR MARNE
BOT	KHADIDJA	CLG	ROMAIN ROLLAND	TREMBLAY EN FRANCE
BOUCHER	RAPHAELLE	CLG	LOUIS PASTEUR	CRETEIL
BOUDA	CHRISTIAN	LPO LY	FREDERIC JOLIOT CURIE	DAMMARIE LES LYS
BOUKHELIFA	FARID	CLG	JEAN VIGO	EPINAY SUR SEINE
BOURDON	JEAN-FRANCOIS	LGT	FRANCOIS COUPERIN	FONTAINEBLEAU
BOURGOU	LOTFI	CLG	LOUISE MICHEL	CLICHY SOUS BOIS
BOURRIENNE	CHRISTELLE	CLG	PASTEUR	VILLEMOMBLE
BOUTET	CHRISTOPHE	CLG	BEAUMARCHAIS	MEAUX
BOVET	CATHERINE	CLG	PAUL ELUARD	MONTREUIL
BRAULT	MARTINE	CLG	DENECOURT	BOIS LE ROI
BRIVAL	DOMINIQUE	CLG	PIERRE SEMARD	DRANCY
BROUET	BERNADETTE	LPO	LEO LAGRANGE	BONDY
BROUZES	FREDERIC	CLG	PIERRE DE GEYTER	ST DENIS
BRUON	CHRISTIAN	CLG	BLANCHE DE CASTILLE	LA CHAPELLE LA REINE
BUDIMIROVIC	YANNICK	LP	MARCEL PAGNOL	BONDY
BUTET	DANIELE	LPO LY	ANDRE MALRAUX	MONTEREAU-FAULT-YONNE
CAHOUR	MARIE-AGNES	CLG	LE CHAMPIVERT	CROUY SUR OURCQ
CANDAU	ERIC	CLG	ERIC TABARLY	LES PAVILLONS SOUS BOIS
CAPS	GILLES	LP LYC	JEAN-BAPTISTE CLEMENT	GAGNY
CARLO	DOMINIQUE	CLG	LOUIS BLANC	LA VARENNE ST HILAIRE
CARN	FRANCOIS	CLG	DESCARTES	LE BLANC MESNIL
CARPENTIER	JEROME	LGT	D'ARSONVAL	ST MAUR DES FOSSES
CARTON	CHRISTOPHE	LGT	PIERRE DE COUBERTIN	MEAUX
CARTON	CHRISTOPHE	LP	PIERRE DE COUBERTIN	MEAUX
CASSAN	JEANNE	CLG	LE MOULIN A VENT	THORIGNY SUR MARNE
CATAYEE	OLIVIER	CLG	GUSTAVE COURBET	ROMAINVILLE
CAVALLER	PHILIPPE	LPO	RENE CASSIN	LE RAINCY
CHALVET	JEAN-FRANC	CLG	LE LUZARD	NOISIEL
CHAMBON	DIDIER	LPO	LANGEVIN-WALLON	CHAMPIGNY SUR MARNE
CHANE	PATRICK	CLG	JACQUES PREVERT	NOISY LE SEC
CHANE	GERARD	CLG	LUCIE AUBRAC	VILLETANEUSE
CHANE-WAI	SYLVIO	CLG	EUGENE DELACROIX	ROSSY EN BRIE
CHANOZ	CECILE	CLG	ROBERT DOISNEAU	DAMMARIE LES LYS
CHANTEGREIL	MARIE-CHRISTINE	CLG	JEAN MOULIN	MONTREUIL
CHANTRY	CATHERINE	CLG	JANUSZ KORCZAK	LIMEIL BREVANNES
CHARBEY	LAURENCE	CLG	WATTEAU	NOGENT SUR MARNE
CHARBONNEL	SYLVIE	LGT	GUILLAUME APOLLINAIRE	THIAIS
CHARRIERE	SYLVIE	CLG	ROMAIN ROLLAND	CLICHY SOUS BOIS
CHARRON	ELISABETH	LPO	RENE DESCARTES	CHAMPS SUR MARNE
CHASSEUR RIBIER	KATIA	CLG	PABLO NERUDA	STAINS
CHATAUD	ALAIN	CLG	ELSA TRIOLET	CHAMPIGNY SUR MARNE
CHAUVE	VALERIE	CLG	HENRI-ROL-TANGUY	CHAMPIGNY SUR MARNE
CHAUVEAU	PHILIPPE	CLG	CAMILLE PISSARRO	LA VARENNE SAINT HILAIRE
CHEF D HOTEL	FREDERIC	LPO LY	DU GUE A TRESMES	CONGIS SUR THEROUANNE
CHELOUAH	MUSTAPHA	CLG	ROSA LUXEMBURG	AUBERVILLIERS
CHELZA	MARIO	CLG	JEAN-JACQUES ROUSSEAU	OTHIS
CERRIER	DENIS	LPO	CLEMENT ADER	TOURNAN EN BRIE
CHEVAUCHE	AGNES	CLG	EVARISTE GALOIS	EPINAY SUR SEINE
CHEVRIER	PATRICK	CLG	STEPHANE HESSEL	ST GERMAIN SUR MORIN
CHIANALE	BORIS	CLG	LOUIS ARAGON	TORCY

Nom	Prénom	Sigle	Etablissement	Commune
CHOINARD	FRANCK	CLG	CLEMENT GUYARD	CRETEIL
CLERC-VACHET	EVELYNE	LGT	HENRI WALLON	AUBERVILLIERS
CLOZIER	MICHELE	CLG	HIPPOLYTE REMY	COULOMMIERS
COGNET	JEAN ROCH	CLG	JEAN MOULIN	CHEVILLY LARUE
COLAS	MARTIAL	CLG	LES HYVERNEAUX	LE SIGNY
COLLONGEON	PATRICE	LPO LY	CHARLES DE GAULLE	LONGPERRIER
COLOMBIER	VIRGINIE	CLG	DE LA PLEIADE	SEVRAN
COLOMBO	CLAUDINE	CLG	DIDIER DAURAT	LE BOURGET
COQUELIN	MARIE CLAUDE	CLG	CLOS SAINT VINCENT	NOISY LE GRAND
CORAZZA	VERONIQUE	CLG	ELSA TRIOLET	ST DENIS
COSTES	PASCAL	LGT LY	URUGUAY FRANCE	AVON
COTTIN	CHRISTOPHE	LP	CHARLES BAUDELAIRE	MEAUX
COULET	GUILLAUME	CLG	JULES FERRY	VILLENEUVE LE ROI
COULON	CLAUDE	LPO LY	ETIENNE BEZOUT	NEMOURS
COURDES-BOURGEOIS	COLETTE	LP LYC	GOURDOU-LESEURRE	LA VARENNE ST HILAIRE
CREUSY	GERARD	LGT	ALBERT SCHWEITZER	LE RAINCY
CULIOLI	MARIE-CHRISTINE	LPO	PAUL ROBERT	LES LILAS
DACHICOURT	MARIE-THERESE	CLG	EMILE CHEVALLIER	SOUPPES SUR LOING
DACHICOURT	MARIE-THERESE	CLG	PIERRE ROUX	CHATEAU LANDON
DAL CAPPELO	SABINE	CLG	ROSA PARKS	GENTILLY
DALLE MESE	FRANCETTE	LP LYC	LE CHAMP DE CLAYE	CLAYE SOUILLY
DANGLES	MICHELE	CLG	JEAN-BAPTISTE CLEMENT	DUGNY
DANOUN	NATHALIE	CLG	PARC DES TOURELLES	CLAYE SOUILLY
DAVID	LUCAS	CLG	LES TOURNELLES	VILLIERS ST GEORGES
DE AGUIAR	VERONIQUE	CLG	JULES FERRY	MAISONS ALFORT
DE LURI	LYDIE	CLG	GEORGES BRAQUE	NEUILLY SUR MARNE
DE SAULCES LARIVIERE	XAVIER	CLG	PIERRE BROSSOLETTE	MELUN
DE SOUSA	ISABELLE	CLG	WILLY RONIS	CHAMPIGNY SUR MARNE
DEIS	ALAIN	CLG	NICOLAS BOILEAU	CHENNEVIERES SUR MARNE
DEL MEDICO	PHILIPPE	CLG	MARCELIN BERTHELOT	MONTREUIL
DELABORDE	GENEVIEVE	LP	VAL DE BIEVRE	GENTILLY
DELALOI	JEAN LUC	CLG	ALBERT CAMUS	ROSNY SOUS BOIS
DELATTRE	LAURE	CLG	ROSA BONHEUR	LE CHATELET EN BRIE
DELAY	DOMINIQUE	CLG	VICTOR HUGO	CACHAN
DELFAU	EVELYNE	CLG	HONORE DE BALZAC	NEUILLY SUR MARNE
DELIAVAL	FABRICE	CLG	VICTOR HUGO	NOISY LE GRAND
DELOS	ALAIN	LP	JEAN MOULIN	VINCENNES
DENHIERE	STEPHANIE	CLG	HUTINEL	GRETZ ARMAINVILLIERS
DENY	BERNARD	LPO LY	LOUIS ARMAND	NOGENT SUR MARNE
DEPREZ	LAURENT	CLG	LES CAPUCINS	MELUN
DERVILLE	MARIE-PIERRE	LP LYC	GUSTAVE EIFFEL	VARENNES SUR SEINE
DERVILLE	JEAN CHRISTOPHE	CLG	JEAN ROSTAND	BRAY SUR SEINE
DESLANDRES	PHILIPPE	LPO LY	GEORGES CLEMENCEAU	CHAMPAGNE SUR SEINE
DESLANDRES	PHILIPPE	LPO LY	LA FAYETTE	CHAMPAGNE SUR SEINE
DESMOTREUX	AGNES	CLG	JEAN PERRIN	VITRY SUR SEINE
DESPINS	FRANCOIS	CLG	ALBERT CRON	LE KREMLIN BICETRE
DESTAS	ANTONIA	LPO	BLAISE PASCAL	BRIE COMTE ROBERT
DEVILLERS-BRAUN	VALERY	CLG	JEAN MOULIN	AUBERVILLIERS
DI IORIO	RINA	CLG	LEON JOUHAUX	LIVRY GARGAN
DIEUDONNE	PASCAL	CLG	PIERRE WECZERKA	CHELLES
DION	DANIELLE	CLG	LANGEVIN WALLON	ROSNY SOUS BOIS
DJAFFAR	NAJOIE	CLG	DE L'EUROPE	DAMMARTIN EN GOELE
DJARIAN	MICHEL	LPO LY	FRANCOIS MANSART	VARENNE ST HILAIRE
DJERFAF	YAMINA	LP	JEAN MOULIN	ROSNY SOUS BOIS
DJIMADOUM	DANIEL	LGT	JACQUES AMYOT	MELUN
DOMENECH	JEAN MICHEL	LG	FRANCOIS 1ER	FONTAINEBLEAU
DONCQUE	PASCAL	CLG	JACQUES MONOD	VILLEPARISIS

Nom	Prénom	Sigle	Etablissement	Commune
DRAPPIER	JEAN-CHRISTOPHE	LPO LY	NICOLAS-JOSEPH CUGNOT	NEUILLY SUR MARNE
DRIDI	SOPHIE	CLG	JULES VALLES	CHOISY LE ROI
DU PLESSIS D ARGENTR	GILLES	CLG	ROBERT BURON	NANDY
DUBOIS	ARNAUD	LPO LY	FRANCOIS RABELAIS	DUGNY
DUBOIS	ANNIE CLAUDINE	CLG	PAUL KLEE	THIAIS
DUENAS	OSVALD	LGT	GASTON BACHELARD	CHELLES
DUFAU	CHRISTINE	CLG	LA MAILLIERE	LOGNES
DUGAS	DANIELLE	CLG	JEAN MOULIN	NEUILLY PLAISANCE
DUPOISOT	SOPHIE	CLG	COLONEL FABIEN	MONTREUIL
DUPUCH	OLIVIER	CLG	JEAN VILAR	LA COURNEUVE
DURANT	ALAIN	LPO	JEAN MOULIN	LE BLANC MESNIL
ERIPRET	MYRIAM	LPO	GERARD DE NERVAL	NOISIEL
ERRACHIDI	KARIMA	CLG	ALBERT CAMUS	NEUILLY SUR MARNE
ESTEVE	PIERRE	CLG	PIERRE ET MARIE CURIE	VILLIERS SUR MARNE
ETIE	MARTINE	LPO	HENRI SELLIER	LIVRY GARGAN
FALIGUERHO	DENIS	CLG	ALBERT SCHWEITZER	CRETEIL
FANJUL	SYLVANE	CLG	SAINT EXUPERY	ROSNY SOUS BOIS
FAUQUEMBERG	AGNES	CLG	BLAISE CENDRARS	BOISSY ST LEGER
FAVIER	DOMINIQUE	LPO LY	JEHAN DE CHELLES	CHELLES
FERAULT	DENIS	CLG	MAURICE THOREZ	STAINS
FERET	GUY	LPO	SONIA DELAUNAY	CESSON
FERRARI	ROSELINE	CLG	GEORGES POLITZER	IVRY SUR SEINE
FERRARI	CORINNE	CLG	MARCEL RIVIERE	LAGNY SUR MARNE
FERREIRA	JUDITE	CLG	HENRI CAHN	BRY SUR MARNE
FERRET	JEAN	LGT	CHARLES LE CHAUVE	ROISSY EN BRIE
FICARA BROSSARD	VALERIE	LPO	EMILIE DU CHATELET	SERRIS
FIS	PHILIPPE	LGT	MARCELIN BERTHELOT	ST MAUR DES FOSSES
FIX	NICOLAS	LPO	FRANCOIS ARAGO	VILLENEUVE ST GEORGES
FONKING	EMMANUEL	CLG	LES MAILLETES	MOISSY CRAMAYEL
FORTIN	PASCAL	CLG	LA GRANGE DU BOIS	SAVIGNY LE TEMPLE
FOUBERT	CHRISTOPHE	LPO	EUGENE DELACROIX	DRANCY
FOUGERE	SOLANGE	CLG	ROBERT DOISNEAU	CLICHY SOUS BOIS
FOURESTIER	PASCAL	CLG	JEAN JAURES	PANTIN
FRAIOLI	STEPHANE	CLG	ELSA TRIOLET	LE MEE SUR SEINE
FRANCOIS	THIERRY	CLG	PIERRE DE RONSARD	ST MAUR DES FOSSES
FREZAL	MARTINE	CLG	FREDERIC ET IRENE JOLIOT CURIE	FONTENAY SOUS BOIS
FRIAUD	FRANCOIS	CLG	PAUL ELUARD	MONTEREAU-FAULT-YONNE
FRIGARA	CATHERINE	LP	JEAN MACE	CHOISY LE ROI
GAIDOU-KHEMIRI	BRIGITTE	CLG	VICTOR DURUY	FONTENAY SOUS BOIS
GALANTH	SAMUEL	CLG	FERNAND GREGH	CHAMPAGNE SUR SEINE
GALLERAND	REGIS	CLG	RENE DESCARTES	TREMBLAY EN FRANCE
GAUDY	JEAN-FRANCOIS	LP	PAUL BERT	MAISONS ALFORT
GAY	FREDERIC	CLG	LOUIS ARMAND	SAVIGNY LE TEMPLE
GEORGES	OLIVIER	CLG	HENRI BARBUSSE	ST DENIS
GEORGES	DIDIER	LGT	LE CORBUSIER	AUBERVILLIERS
GETTLIFFE	RENAUD	CLG	NICOLAS FOUQUET	MORMANT
GIACOBBI	PHILIPPE	LPO	EDOUARD BRANLY	CRETEIL
GIAI BRUERI	MARIE PIERRE	LPO LY	MONTALEAU	SUCY EN BRIE
GIANNOTTI	VERONIQUE	LP	BENJAMIN FRANKLIN	LA ROCHETTE
GIMARD	PIERRE	LP LYC	GABRIEL PERI	CHAMPIGNY SUR MARNE
GIOVACCHINI	MARTINE	CLG	ALFRED SISLEY	MORET SUR LOING
GIRARD	CHRISTINE	CLG	EDMOND NOCARD	ST MAURICE
GIRE	PHILIPPE	CLG	MON PLAISIR	CRECY LA CHAPELLE
GIROT	FREDERIC	CLG	LOUISE MICHEL	FAREMOUTIERS
GLEIZE	JEAN-PIERRE	CLG	PAUL VALERY	THIAIS
GLOMERON	CHRISTIAN	LPO	JEAN ROSTAND	VILLEPINTE
GOBETTI	DOMINIQUE	CLG	PABLO NERUDA	PIERREFITTE SUR SEINE

Nom	Prénom	Sigle	Etablissement	Commune
GOMEZ	LYDIA	CLG	LUCIE AUBRAC	LIVRY GARGAN
GOY-DANINO	MARIE CHRISTINE	CLG	JEAN MOULIN	LA QUEUE EN BRIE
GRACIA GARCIA	JOSE MANUEL	CLG	PAUL ELUARD	BONNEUIL SUR MARNE
GRAND	PIERRE	LGT	VAN DONGEN	LAGNY SUR MARNE
GREEN	RICHARD	CLG	ANNE FRANK	BUSSY ST GEORGES
GRIFFOUL	PASCAL	LPO	CHRISTOPHE COLOMB	SUCY EN BRIE
GROHAN	PATRICK	CLG	JEAN VILAR	VILLETANEUSE
GUBLIN	DANIELE	CLG	LES PRUNAIS	VILLIERS SUR MARNE
GUECHOU	JOACHIM	CLG	ALFRED SISLEY	L'ILE ST DENIS
GUEROULT LORENZINI	ISABELLE	CLG	LE PARC	ST MAUR DES FOSSES
GUIGNOLET	JOEL	CLG	INTERNATIONAL	NOISY LE GRAND
GUIGO CRENN	MURIEL	CLG	JEAN LURCAT	VILLEJUIF
GUIGUE	ARNAUD	CLG	PIERRE DE RONSARD	L'HAY LES ROSES
GUILLARD	MARC	CLG	MONTHETY	PONTAULT-COMBAULT
GUILLAUME	MARIE-HELENE	CLG	JACQUES-YVES COUSTEAU	BUSSY ST GEORGES
GUILLEY	J-MARC	CLG	DE LA DHUIS	NANTEUIL LES MEAUX
GUILLEY	CORINNE	CLG	GERARD PHILIPPE	VILLEPARISIS
GUILLIEN	NATHALIE	LPO	BLAISE CENDRARS	SEVRAN
GUINIER	MARLENE	LPO	AUGUSTE BLANQUI	ST OUEN
HAAB	CLAUDINE	CLG	PIERRE BROSSOLETTE	VILLENEUVE ST GEORGES
HADDOUCHI	SAID	CLG	SEPTIEME	AULNAY SOUS BOIS
HAMROUNI	DJAMILA	CLG	PARC FROT	MEAUX
HAUTEFEUILLE	FRANCOISE	CLG	ANATOLE FRANCE	DRANCY
HEINRICH	RONALD	CLG	VICTOR HUGO	AULNAY SOUS BOIS
HELIAS-REBIERE	CHRISTINE	CLG	ARMAND LANOUX	CHAMPS SUR MARNE
HERAUD	JEAN-LUC	LGT LY	SAMUEL DE CHAMPLAIN	CHENNEVIERES SUR MARNE
HERRMANN	LILIAN	CLG	DU MONTOIS	DONNEMARIE DONTILLY
HICHERI	JACQUELINE	LPO LY	EUGENE HENAFF	BAGNOLET
HIMIDY	ABDERRAHMAN	LPO	PIERRE BROSSOLETTE	LE KREMLIN BICETRE
HUMBERT	VERONIQUE	CLG	HENRI WALLON	IVRY SUR SEINE
HUME	ANNE-ANDREE	CLG	JEAN LOLIVE	PANTIN
IZZET	ALAIN	CLG	EUGENE CHEVREUL	L'HAY LES ROSES
JANNOT	PASCALE	CLG	JACQUES OFFENBACH	ST MANDE
JASMIN	JEAN-CLAUDE	CLG	DANIEL FERY	LIMEIL BREVANNES
JEANNEROD	FREDERIQUE	LGT	PIERRE MENDES-FRANCE	SAVIGNY LE TEMPLE
JETIN	CLAUDINE	CLG	LES CLOSEAUX	RUNGIS
JOACHIM	ANDRE	LP	JEAN-PIERRE TIMBAUD	AUBERVILLIERS
JOCK	GERARD	LGT	EUGENE DELACROIX	MAISONS ALFORT
JOCQZ-RUBIN	CATHERINE	CLG	VASCO DE GAMA	ST PIERRE LES NEMOURS
JOSEPH ANGELIQUE	ALAIN	CLG	LES MOUSSEAUX	VILLEPINTE
JOUBERT	CLAUDE	CLG	INTERNATIONAL	FONTAINEBLEAU
JOURNEE	AURELIE	CLG	FABIEN	ST DENIS
JOYEUX	KATIA	CLG	GEORGES POLITZER	DAMMARRIE LES LYS
KEISER	ERIC	LPO	SIMONE SIGNORET	VAUX LE PENIL
KERBER	MARTINE	LPO	LEON BLUM	CRETEIL
KERMEN	FRANCOISE	LPO	GEORGES BRASSENS	VILLENEUVE LE ROI
KOCH	CORINE	CLG	JEAN-JACQUES ROUSSEAU	LE PRE ST GERVAIS
KONTE	AISETOU	CLG	ROGER MARTIN DU GARD	EPINAY SUR SEINE
KPATINDE	MARYLINE	CLG	PLAISANCE	CRETEIL
KREBIS	JAMILA	CLG	KARL MARX	VILLEJUIF
LADER	YANNICK	CLG	CONDORCET	MAISONS ALFORT
LADRIERE	CELINE	CLG	DE LATTRE	LE PERREUX SUR MARNE
LAGIERE	VALERIE	CLG	FRANCOISE GIROUD	VINCENNES
LAGRAVE	PHILIPPE	CLG	CHARLES PEGUY	VERNEUIL L ETANG
LALIVE	JULIEN	LPO	D'ALEMBERT	AUBERVILLIERS
LALIVE	JULIEN	CLG	DIDEROT	AUBERVILLIERS

Nom	Prénom	Sigle	Etablissement	Commune
LAMBLIN	MARIE NOELLE	LPO	JOHANNES GUTENBERG	CRETEIL
LAMMENS	MARTINE	CLG	LES AULNES	COMBS LA VILLE
LAPLACE	LAURENT	CLG	MARIE LAURENCIN	OZOIR LA FERRIERE
LAROCHE	SYLVIE	CLG	PIERRE CURIE	BONDY
LAROUZEE	JEAN FRANCOIS	CLG	MOLIERE	CHENNEVIERES SUR MARNE
LARRIEU	STEPHANE	CLG	GERARD PHILIPPE	AULNAY SOUS BOIS
LAVENAIRE-BELLIARD	JOSEE	CLG	GEORGES BRASSENS	ST MARD
LE BOULCH	JEAN-FRANCOIS	EREA	LEOPOLD BELLAN	CHAMIGNY
LE COZ	PHILIPPE	LGT	OLYMPE DE GOUGES	NOISY LE SEC
LE GAC	CORINNE	CLG	FERNANDE FLAGON	VALENTON
LE GALLOUDEC	PATRICIA	LP	LINO VENTURA	OZOIR LA FERRIERE
LE GOFF	ALINE	CLG	LES 4 ARPENTS	LAGNY SUR MARNE
LE GUILLOU	JEROME	LPO	ANTOINE DE SAINT EXUPERY	CRETEIL
LE GUILLOU	PHILIPPE	LPO	JEAN JAURES	MONTREUIL
LECOQ	VIOLETTE	LGT	GUSTAVE EIFFEL	GAGNY
LEFORT	MARC	CLG	JEAN DES BARRES	OISSERY
LEGER	STEPHANE	CLG	GEORGES BRASSENS	SANTENY
LEGROS	PHILIPPE	CLG	LA COURTILLE	ST DENIS
LEIGNEL	MARIE PIERRE	CLG	SAINT EXUPERY	NOISY LE GRAND
LEJOUR	VIRGINIE CLAUDE	CLG	SAINT LOUIS	LIEUSAIN
LELIEVRE	DOMINIQUE	CLG	MARIE CURIE	PROVINS
LELOUCHE	NADIA	CLG	MICHELET	ST OUEN
LEMAIRE	CECILE	CLG	ANTOINE DE SAINT EXUPERY	FRESNES
LEMIERE	CHRISTINE	EREA	STENDHAL	BONNEUIL SUR MARNE
LENOBLE	VALERY	LP	CAMILLE CLAUDEL	VITRY SUR SEINE
LEPERE	JEANNE	CLG	HENRI IV	MEAUX
LEROUX	FREDDY	CLG	LE SEGRAIS	LOGNES
LEYMARIE	BERNARD	CLG	CHRISTINE DE PISAN	AULNAY SOUS BOIS
LIBERT	LAURENCE	LPO	LA TOUR DES DAMES	ROZAY EN BRIE
LIONNET	PASCAL	CLG	PIERRE DE MONTEREAU	MONTEREAU-FAULT-YONNE
LOCICIRO	BERNARD	LG	INTERNAT D'EXCELLENCE SOURDUN	PROVINS
LONGUET	DOMINIQUE	CLG	JEAN JAURES	VILLEPINTE
LOPES	MANUEL	LPO	ROBERT SCHUMAN	CHARENTON LE PONT
LOURS	STEPHANE	CLG	JEAN DE LA FONTAINE	LE MEE SUR SEINE
LUBERT	DOROTHEE	EREA	FRANCOIS CAVANNA	NOGENT SUR MARNE
LUGARINI	PATRICIA	CLG	DE L'EUROPE	CHELLES
LUNET	REMI	LPO LY	MAXIMILIEN PERRET	ALFORTVILLE
MAATOUK	HASSAN	CLG	SIMONE DE BEAUVOIR	CRETEIL
MAFFONI	MICHEL	CLG	LOUIS ISSAURAT	CRETEIL
MAGAUD	MARC	CLG	ALBERT CAMUS	MEAUX
MAILLIET	JEAN-FRANCOIS	CLG	LE BOIS DE L'ENCLUME	TRILPORT
MALOSSE MICHEA	ISABELLE	CLG	LES CREUSOTTES	VILLENEUVE SUR BELLOT
MAMINO	HERVE	CLG	INTERCO PLEYEL	SAINT DENIS
MANCIAUX	CATHERINE	LPO	ALFRED NOBEL	CLICHY SOUS BOIS
MANGION	FRANCK	CLG	LES TILLEULS	CLAYE SOUILLY
MANSENCAL	ERIC	CLG	ARTHUR CHAUSSY	BRIE COMTE ROBERT
MARAND	GILLES	CLG	JOSEPH LAKANAL	VITRY SUR SEINE
MARAVAL	JULIEN	CLG	PIERRE RONSARD	TREMBLAY EN FRANCE
MARECHAL	MICHELE	LGT	CAMILLE CLAUDEL	PONTAULT-COMBAULT
MARIS	BRUNO	LGT	GEORGE SAND	LE MEE SUR SEINE
MARLIN	STEPHANE	LGT	CHARLES DE GAULLE	ROSNY SOUS BOIS
MARON	CATHERINE	CLG	L'ARCHE GUEDON	TORCY
MARQUEZ	VERONIQUE	LPO	DARIUS MILHAUD	LE KREMLIN BICETRE
MARTINELLI-DELVAS	RITA	CLG	VICTOR SCHOELCHER	TORCY
MASSON	GERALDINE	LP LYC	JACQUES PREVERT	COMBS LA VILLE

Nom	Prénom	Sigle	Etablissement	Commune
MAUCANDE	PASCALE	CLG	ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	VINCENNES
MAZETIER SEZNEC	VERONIQUE	CLG	THEODORE MONOD	GAGNY
MAZOUZ	LOUISA	LGT LY	CONDORCET	MONTREUIL
MEHOU LOKO	ANNIE	CLG	VICTOR HUGO	CRETEIL
MEIMOUN LE NORGANT	EMMA	CLG	ALBERT CAMUS	THIAIS
MELLIERE	MARIE-LUCE	LP LYC	ANTONIN CAREME	SAVIGNY LE TEMPLE
MENARD	HELENE	LPO LY	LOUISE MICHEL	CHAMPIGNY SUR MARNE
MERCIER	BRUNO	CLG	RENE BARTHELEMY	NANGIS
MERIO	CHRISTINE	CLG	JEAN PERRIN	LE KREMLIN BICETRE
MERLIN	MYRIAM	CLG	GUY MOCQUET	VILLEJUIF
MERLINI	JOELLE	CLG	JEAN VILAR	VERT ST DENIS
METZDORFF	ERIC	LPO	LUCIE AUBRAC	PANTIN
MEUNIER	MARTINE	CLG	ANCEAU DE GARLANDE	ROISSY EN BRIE
MEUNIER	SANDRA	LPO LY	LIBERTE	ROMAINVILLE
M'HAMDI	RADOUANE	CLG	EVARISTE GALOIS	SEVRAN
MICHEL	ALAIN	LP LYC	LOUIS LUMIERE	CHELLES
MILVILLE	PHILIPPE	CLG	FREDERIC CHOPIN	MELUN
MILVILLE	KARINNE	CLG	GUSTAVE COURBET	PIERREFITTE SUR SEINE
MITTET	MARTINE	CLG	NEUVIEME	MONTREUIL
MOHAMMED BAKIR	BAKHTA	CLG	MADAME DE SEVIGNE	GAGNY
MONDIES	CHRISTOPHE	CLG	DORVAL	ORLY
MONGIN	MIREILLE	CLG	ANATOLE FRANCE	PAVILLONS SOUS BOIS
MORALES	CHRISTINE	CLG	ROLAND GARROS	VILLENEUVE ST GEORGES
MOREAU	PATRICK	CLG	LUCIEN CEZARD	FONTAINEBLEAU
MORELLE	FRANCINE	LGT	MARTIN LUTHER KING	BUSSY ST GEORGES
MORENO	JOSE	LGT	EMILY BRONTE	LOGNES
MORFAN	SERGE	CLG	VICTOR HUGO	NOISY LE GRAND
MOUTAOUADHIA	EL HOUSSINE	CLG	BROSSOLETTE	BONDY
MOYSAN	VIRGINIE	CLG	JORISSEN	DRANCY
NDIAYE	MADIOP-MALICK	CLG	JOLIOT CURIE	STAINS
NEBOUT	GENEVIEVE	CLG	JOSEPHINE BAKER	ST OUEN
NICOLAS	PHILIPPE	LPO	HONORE DE BALZAC	MITRY-MORY
NICOLINO	CLAUDINE	CLG	GEORGE SAND	MOUROUX
NIMESKERN	LAURENT	LGT	JACQUES FEYDER	EPINAY SUR SEINE
NIVOIS	MICHELE	LPO LY	LEONARD DE VINCI	MELUN
NIZOU	MARC	LPO		DAMMARTIN EN GOELE
NOBECOURT	SOPHIE	CLG	REPUBLIQUE	BOBIGNY
NOEL	GILLES	CLG	FRANCOISE DOLTO	VILLEPINTE
NOIROT	MATHIEU	CLG	JEAN BAPTISTE VERMAY	TOURNAN EN BRIE
OGOR	YVES	CLG	JEAN JAURES	BROU SUR CHANTEREINE
OLIEL	MICHEL	CLG	MARIE CURIE	LES LILAS
OLIVIERI	GERARD	LP	FREDERIC BARTHOLDI	ST DENIS
OLLITRAULT	JEAN-LUC	CLG	GEORGES POLITZER	MONTREUIL
ORDONEZ	PIERRE	CLG	LOUIS PASTEUR	VILLEJUIF
ORGEVAL	PHILIPPE	LP LYC	LOUISE MICHEL	EPINAY SUR SEINE
ORJOL-CANTAT	ISABELLE	LPO	PAUL DOUMER	LE PERREUX SUR MARNE
OSSET	LAURENCE	CLG	ERIK SATIE	MITRY-MORY
OUAFI	SAID	CLG	LA ROCHEFOUCAULD	LA FERTE SOUS JOUARRE CEDX
OZERAY	NICOLE	LP LYC	ALFRED COSTES	BOBIGNY
OZERAY	NICOLE	LP	ANDRE SABATIER	BOBIGNY
PARISIS	DENNIS	CLG	LAVOISIER	PANTIN
PASPIRE	GINA	CLG	PIERRE SEMARD	BOBIGNY
PASTOR	GUY	CLG	GEORGE SAND	CREGY LES MEAUX
PECH	SYLVAIN	CLG	LES BLES D'OR	BAILLY ROMAINVILLIERS
PELEGRIN	CARINE	CLG	LIBERTE	DRANCY
PELLEGRINO	PHILIPPE	LPO LY	LES PANNEVELLES	PROVINS

Nom	Prénom	Sigle	Etablissement	Commune
PERIER	AGNES	CLG	JEAN DE BEAUMONT	VILLEMOMBLE
PEROZENI-RAVIER	LAETITIA	CLG	ELSA TRIOLET	VARENNES SUR SEINE
PERRAT	JEAN-MICHEL	CLG	JEAN JAURES	ST OUEN
PERRON	SYLVIE	CLG	EMILE ZOLA	CHOISY LE ROI
PERRON	PASCALE	CLG	JEAN CAMPIN	LA FERTE GAUCHER
PESCHAIRE	MARCEL	LPO LY	LEONARD DE VINCI	TREMBLAY EN FRANCE
PETIT	PASCALE	CLG	TRAVAIL LANGEVIN	BAGNOLET
PEYRONNEAUD	GERALDINE	CLG	LIBERTE	CHEVILLY LARUE
PICARDA	DANIEL	CLG	GERARD PHILIPPE	OZOIR LA FERRIERE
PICARD-BOUTET	CHRISTELLE	CLG	MARAIS DE VILLIERS	MONTREUIL
PIESSE	DIDIER	LPO	HENRI BECQUEREL	NANGIS
PIETTE	ISABELLE	CLG	LA BOETIE	MOISSY CRAMAYEL
PILLET	MARIE-PIERRE	LGT	ANDRE BOULLOCHE	LIVRY GARGAN
PLANCHARD	SYLVIE	CLG	JEAN MOULIN	PONTAULT-COMBAULT
PLANTELIN	ERICK	CLG	GUSTAVE MONOD	VITRY SUR SEINE
POLI	JEAN-MARIE	CLG	PAUL VAILLANT-COUTURIER	CHAMPIGNY SUR MARNE
PONCET	SYLVAIN	CLG	LE PARC	AULNAY SOUS BOIS
POPOWSKI	CHRISTINE	CLG	EDOUARD HERRIOT	LIVRY GARGAN
POREE	KARINE	LPO LY	FLORA TRISTAN	MONTEREAU-FAULT-YONNE
POUMIER	MICHELE	CLG	JEAN ZAY	BONDY
PRADEILLES	BERNARD	LG	EDOUARD BRANLY	NOGENT SUR MARNE
PRIETO	MAXIME	LGT	MARCELIN BERTHELOT	PANTIN
PRUVOST	CLAUDE	CLG	HENRI BARBUSSE	ALFORTVILLE
PUAULT	YVELINE	CLG	DU CENTRE AIME CESAIRE	VILLEJUIF
QUEF	PIERRE	LPO LY	FERNAND LEGER	IVRY SUR SEINE
QUINET	NATHALIE	CLG	ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	ORMESSON SUR MARNE
RAMON	HELENE	CLG	JEAN-BAPTISTE COROT	LE RAINCY
RANDON	JACQUELINE	CLG	MADELEINE RENAUD	SERRIS
RANUCCI	SEBASTIEN	CLG	DANIELLE CASANOVA	VITRY SUR SEINE
RAULIN	MICHELE	CLG	LA PLAINE DES GLACIS	LA FERTE SOUS JOUARRE
RAVARY	ERIC	CLG	AUGUSTE DELAUNE	BOBIGNY
REBOUT	VERONIQUE	LP	ARISTIDE BRIAND	LE BLANC MESNIL
REGNIER LELONG	VALERIE	CLG	LELORGNE DE SAVIGNY	PROVINS
REINA	STEPHANE	CLG	ROBERT DESNOS	ORLY
RENAULD	DANIELE	CLG	LEONARD DE VINCI	ST THIBAULT DES VIGNES
RESNAIS	FRANCOIS	CLG	ROBESPIERRE	EPINAY SUR SEINE
RIBES	SYLVIE	CLG	ANDRE MALRAUX	MONTEREAU
RICCI	SILVANO	LPO	EVARISTE GALOIS	NOISY LE GRAND
RIU	NADINE	LP	MICHELET	FONTENAY SOUS BOIS
ROBINEL	EVELYNE	LPO LY	L'HORTICULTURE ET PAYSAGE	MONTREUIL
RODRIGUES	SERGE	LGT	GEORGES CLEMENCEAU	VILLEMOMBLE
ROGER	BRIGITTE	CLG	NELSON MANDELA	LE BLANC-MESNIL
ROHRBACH	MARYSE	CLG	ADOLPHE CHERIOUX	VITRY SUR SEINE
ROHRBACH	REMY	LPO LY	MARX DORMOY	CHAMPIGNY SUR MARNE
ROLAND	WILFRID	CLG	FRANCINE FROMOND	FRESNES
ROMANOW DIT ROMAN	PATRICK	CLG	MADAME DE LA FAYETTE	COULOMMIERS
ROMERO	VERONIQUE	CLG	AMEDEE DUNOIS	BOISSY ST LEGER
ROSAMBERT	CORINNE	CLG	JACQUELINE DE ROMILLY	MAGNY LE HONGRE
ROSARIO	MARIE-ODILE	CLG	DULCIE SEPTEMBER	ARCUEIL
ROSSIGNOL-SUJOBERT	PIERRE	CLG	LE GRAND PARC	CESSON
ROUCHERAY	ROLAND	CLG	BEAU SOLEIL	CHELLES
ROUFFO	CRISTIANA	CLG	JEAN-PIERRE TIMBAUD	BOBIGNY
ROUGIER	BRUNO	CLG	LE VIEUX CHENE	CHESSY

Nom	Prénom	Slg	Etablissement	Commune
RUSIN	JACQUES	CLG	AMEDEE LAPLACE	CRETEIL
SAINZ	ALICE	CLG	JEAN MACE	VILLENEUVE LE ROI
SALANON	CODJO	CLG	LEON BLUM	ALFORTVILLE
SALINIER	GUILLAUME	CLG	GABRIEL PERI	AUBERVILLIERS
SAMPEDRO-ROSER	ELVIRE	LPO	FREDERIC MISTRAL	FRESNES
SAOUCCHA	AZZEDDINE	CLG	GEORGES POLITZER	BAGNOLET
SARRAZIN	NATHALIE	CLG	GROUPE ANATOLE-FRANCE	LES PAVILLONS SOUS BOIS
SAVRE	GILLES	LGT	HENRI MOISSAN	MEAUX
SCCELLIER	SYLVAINE	CLG	STEPHANE MALLARME	FONTENAY TRESIGNY
SCHACHTEL	VIRGINIE	LPO LY	JEAN MACE	VITRY SUR SEINE
SCHIANO	PHILIPPE	CLG	PAUL LANGEVIN	MITRY-MORY
SCHLEGEL	ERIC	LGT	FLORA TRISTAN	NOISY LE GRAND
SCHWAEDERLE SUEUR	DOMINIQUE	CLG	PIERRE BROSSOLETTE	LE PERREUX SUR MARNE
SEBILLE	CHRISTELE	CLG	DE MONTEVRAIN	MONTEVRAIN
SI AMER	PHILIPPE	CLG	ALBERT CAMUS	LE PLESSIS TREVISE
SIGNORET	CHRISTINE	CLG	DU FORT	SUCY EN BRIE
SOILLEUX	MATHILDE	CLG	PAUL LANGEVIN	DRANCY
SOLABARRIETA	MAGDALENA	CLG	FEDERICO GARCIA LORCA	ST DENIS
SOLIBIEDA	MURIEL	LP LYC	CLAUDE-NICOLAS LEDOUX	LES PAVILLONS SOUS BOIS
SOLMY FAUQUE DE JONQ	BERNARD	LP	ARTHUR RIMBAUD	LA COURNEUVE
SOLMY FAUQUE DE JONQ	BERNARD	LP	DENIS PAPIN	LA COURNEUVE
SOUBEN	JEAN YVES	LPO	JEAN ZAY	AULNAY SOUS BOIS
SOUBRANE	LAURENT	CLG	PABLO NERUDA	GAGNY
SOUES	SEBASTIEN	CLG	VAN GOGH	EMERAINVILLE
SOUKLANIS	DIDIER	CLG	ARTHUR RIMBAUD	NEMOURS
SOUMAH	SYLVIE	CLG	JULES FERRY	VILLENEUVE ST GEORGES
SOURATI	FRANCOIS	LGT	WOLFGANG AMADEUS MOZART	LE BLANC MESNIL
SPARAGANO	FRANCOIS	CLG	JEAN MACE	FONTENAY SOUS BOIS
STEIN	CLARISSE	CLG	JEAN CHARCOT	JOINVILLE LE PONT
STEIN	CLARISSE	CLG	DECROLY	SAINT-MANDE
STOQUE	RACHEL	CLG	HENRI SELLIER	BONDY
STURBAUT	FRANCOISE	LGT	VOILLAUME	AULNAY SOUS BOIS
SUC	MARIE CHRISTINE	CLG	GEORGES BRASSENS	BRIE COMTE ROBERT
SURET	LAURENT	CLG	CAMILLE COROT	CHELLES
SZABO	JEAN-PHILIPPE	CLG	FRANCOIS VILLON	ST FARGEAU PONTIERRY
SZCZESNY	DOMINIQUE	CLG	CAMILLE SAINT SAENS	LIZY SUR OURCQ
TALL	YASMINA	CLG	RAYMOND POINCARRE	LA COURNEUVE
TAPIA	ANNE-MARIE	CLG	DE LA PYRAMIDE	LIEUSAIN
TAVERDET	ANNE NICOLE	LPO	GUILLAUME BUDE	LIMEIL BREVANNES
TESSON	MIGUEL MANUEL	CLG	CINQUIEME	LE BLANC MESNIL
TEXIER	PASCAL	CLG	CHRISTINE DE PISAN	PERTHES
THIEBOT	CHRISTINE	LGT	JACQUES BREL	LA COURNEUVE
THOMAS	GUY	LPO	GUSTAVE EIFFEL	CACHAN
THOMAS	GUY	LGT	MAXIMILIEN SORRE	CACHAN
THORAVAL	VALERIE	CLG	JEAN-BAPTISTE VERMAY	TOURNAN EN BRIE
TISSERAND	PIERRE HENRI	LP LYC	ARMAND GUILLAUMIN	ORLY
TISSIER	FREDERIC	CLG	SIMONE VEIL	MANDRES LES ROSES
TORRES	MARIE-THERESE	CLG	JEAN WIENER	CHAMPS SUR MARNE
TRANO	JEAN	CLG	HENRI WALLON	SAVIGNY LE TEMPLE
TYBIN	CECILE	CLG	DES REMPARTS	ROZAY EN BRIE
VALQUIN	MARIE-LINE	CLG	JEAN CHARCOT	FRESNES
VANDARD	ANNE	CLG	IRENE ET FREDERIC JOLIOT CURIE	PANTIN
VAUDECRANNE	CHRISTOPHE	CLG	RENE GOSCINNY	VAIRES SUR MARNE

Nom	Prénom	Sigle	Etablissement	Commune
VEDRENNE	FRANCOISE	CLG	LA GUINETTE	VILLECRESNES
VERDON	DOMINIQUE	LP	SIMONE WEIL	PANTIN
VERGER	CHRISTINE	LGT	GALILEE	COMBS LA VILLE
VEYLON	BEATRICE	CLG	PABLO PICASSO	MONTFERMEIL
VINCENT	BERNARD	LPO	CONDORCET	VARENNE ST HILAIRE
VINESSE	HELENE	CLG	HENRI MATISSE	CHOISY LE ROI
VIRBEL- FLEISCHMAN	AGNES	LPO	SAMUEL BECKETT	LA FERTE SOUS JOUARRE
VITRAC	JOELLE	LP LYC	LA SOURCE	NOGENT SUR MARNE
VOLPOET	SEBASTIEN	CLG	ROMAIN ROLLAND	IVRY SUR SEINE
WALLET	NATHALIE	CLG	PAUL BERT	DRANCY
WIART	CORINNE	CLG	LOUIS BRAILLE	ESBLY
WUILLAUME	ALAIN	LPO	GEORGES BRASSENS	VILLEPINTE
YACOB	SAID	LGT	JEAN RENOIR	BONDY
YELOUASSI	LEONARD	CLG	GEORGES BRASSENS	SEVRAN
YERRO	GEORGES MARIE	CLG	JACQUES PREVERT	NOISY LE GRAND
YERRO	MARIE	CLG	JACQUES PREVERT	REBAIS
YOUSFI CHERIF- ZAHAR	DJAMILA	CLG	FRANCOIS RABELAIS	ST MAUR DES FOSSES
ZAVERSNIK	MARIAN	CLG	JACQUES PREVERT	LORREZ LE BOCAGE PREAUX
ZEMORI	MARCELINE	LPO LY	SUGER	ST DENIS
ZERROUKI	HALIMA	CLG	DU PARC	SUCY EN BRIE



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2015047-0013

**signé par
Recteur de l'académie de Paris**

le 16 Février 2015

Rectorat de l'académie de Paris

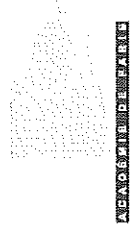
Arrêté constitutif n °2015-003 du 16 février 2015 du Recteur de l'académie de Paris portant délégation de signature à ses chefs de service.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



ARRETE CONSTITUTIF N° 2015-003

Du 16 février 2015

du Recteur de l'Académie de Paris

portant délégation de signature

à ses chefs de service.

**LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS DE PARIS**

- Vu le code de l'éducation et notamment ses articles R 222-2 et R 222-3, R 222-13 à R 222-23-1, R222-25, D222-20 à D 222-23, et D 222-35,
- Vu le décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique,
- Vu le décret du Président de la République en date du 19 juillet 2012 portant nomination de M. François WEIL en qualité de recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités, à compter du 19 juillet 2012,
- Vu le décret du Président de la République en date du 11 septembre 2012 qui reconduit M. Claude MICHELLET, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional hors classe, dans ses fonctions de Directeur de l'académie de Paris, à compter du 2 septembre 2012,
- Vu le décret du Président de la République du 4 octobre 2012 portant nomination du Vice-Chancelier des universités de Paris, Mme Marie-Laure COQUELET,
- Vu l'arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 20 août 2014 portant nomination de Mme Sandrine DEPOYANT-DUVAUT, ingénieure de recherche de 1^{ère} classe, précédemment administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (AENESR), secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines au rectorat de l'académie de Reims, dans l'emploi de secrétaire générale de l'académie de Paris, chargée de l'enseignement scolaire, pour une première période de quatre ans, du 25 août 2014 au 24 août 2018,
- Vu l'arrêté ministériel du 5 janvier 2015 portant nomination et détachement de M. Benoît FORET dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Paris, chancellerie des universités, pour une première période de quatre ans, du 10 janvier 2015 au 9 janvier 2019,
- Vu l'arrêté ministériel du 20 janvier 2015 portant nomination et classement de M. Olivier GIROD dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (AENESR) doté de l'échelon spécial, secrétaire général adjoint chargé du pôle élèves et politiques éducatives au rectorat de l'académie de Paris pour une première période de cinq ans, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2019,
- Vu L'arrêté rectoral en date du 21 janvier 2015 qui désigne M. Olivier GIROD secrétaire général adjoint chargé du pôle élèves et politiques éducatives comme étant chargé par intérim, des fonctions de chef de la division des personnels à compter du 1^{er} janvier 2015,

ARRÊTE :

Titre I *Enseignements supérieurs*

Article premier. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. François WEIL, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités, délégation générale de signature est donnée à Mme Marie-Laure COQUELET, Vice-chancelier des universités de Paris, pour toutes les questions relatives aux enseignements supérieurs et pour celles communes aux enseignements secondaires et supérieurs, pour l'exercice des missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducatrice ainsi qu'à la gestion des personnels et des établissements qui y concourent, pour toutes les décisions prises dans les matières entrant dans le champ de compétences du ministre chargé de l'enseignement supérieur exercées à l'échelon de l'académie.

Article 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Laure COQUELET, Vice-chancelier des universités de Paris, la même délégation générale qui lui est donnée par M. François WEIL, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités, est accordée à M. Benoît FORET, secrétaire général de la chancellerie.

Article 3. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît FORET, secrétaire général de la chancellerie, délégation est donnée à M. Alexandre BOSCH, adjoint au secrétaire général de la chancellerie.

Article 4. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît FORET, la délégation qui lui est accordée à l'article 2 sera exercée, dans la limite de leurs attributions respectives :

Pour les questions relatives aux enseignements supérieurs, par

- M. Thierry MALINGE, chef de la division des établissements et de la vie universitaire,
- M. Jean-Louis GAILLARD, chef de la division du patrimoine et des constructions universitaires,
- M. Stéphane JEUDY, chef de la division des personnels du supérieur,
- M. Géraud LARROUMETS, chef de la division des affaires financières (mise à disposition des crédits relatifs aux constructions universitaires)

Pour les questions relatives à l'intendance et à la logistique, par

- M. Christian ANTHEAUME, chef de la division de l'intendance et de la logistique,

Pour les questions relatives aux personnels de la filière administrative, technique, de laboratoire et médico-sociale, dans l'enseignement supérieur, par

- M. Olivier GIROD, secrétaire général adjoint chargé du pôle élèves et politiques éducatives, et chargé, par intérim des fonctions de chef de la division des personnels,
- M. Géraud LARROUMETS, Chef de la division des affaires financières

Pour les questions relatives, d'une part aux affectations et aux congés sans traitement des enseignants du second degré affectés dans le supérieur et, d'autre part, aux détachements des ATER et des moniteurs, par

- M. Olivier GIROD, secrétaire général adjoint chargé du pôle élèves et politiques éducatives, et chargé, par intérim des fonctions de chef de la division des personnels,

Pour les questions relatives à l'action sociale en faveur des personnels affectés dans l'enseignement supérieur, par

- M. Christophe HARNOIS, chef du service des affaires médicales et sociales

Titre II
Enseignement scolaire

Article 5. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. François WEIL, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités, délégation générale de signature est donnée à M. Claude MICHELLET, directeur de l'académie de Paris, pour toutes les questions relatives aux écoles, aux collèges, aux lycées et aux établissements d'éducation spéciale, à la formation et à la gestion des personnels affectés aux enseignements qui y sont dispensés, ainsi qu'à la formation continue des adultes, pour l'exercice des missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducatrice ainsi qu'à la gestion des personnels et des établissements qui y concourent, pour toutes les décisions prises dans les matières entrant dans le champ de compétences du ministre chargé de l'éducation exercées à l'échelon de l'académie et des services départementaux de l'éducation nationale.

Article 6. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude MICHELLET, Directeur de l'académie de Paris, la même délégation générale qui lui est donnée par M. François WEIL, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités, est accordée à Mme Sandrine DEPOYANT-DUVAUT secrétaire générale de l'enseignement scolaire.

Article 7. — En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine DEPOYANT-DUVAUT, secrétaire générale de l'enseignement scolaire, délégation est donnée à M. Benoît VERSCHAEVE, à M. Vincent PHILIPPE, à Mme Muriel BONNET et à M. Olivier GIROD, secrétaires généraux adjoints.

Article 8. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude MICHELLET, directeur de l'académie de Paris, pour les affaires relevant de leurs compétences, délégation est donnée à Mme Elisabeth BISOT, directrice académique des services de l'éducation nationale chargée du second degré et à M. Benoît DECHAMBRE, directeur académique des services de l'éducation nationale chargé du premier degré.

Article 9. — En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Elisabeth BISOT, directrice académique des services de l'éducation nationale chargée du second degré et de M. Benoît DECHAMBRE, directeur académique des services de l'éducation nationale chargé du premier degré, la délégation de signature qui leur est accordée à l'article 8 sera exercée par leur adjoint, respectivement, M. Luc PHAM, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale et M. Vincent LARRONDE, Inspecteur de l'éducation nationale.

Article 10. — En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine DEPOYANT-DUVAUT secrétaire générale de l'enseignement scolaire, délégation est accordée, dans la limite de leurs attributions respectives, à :

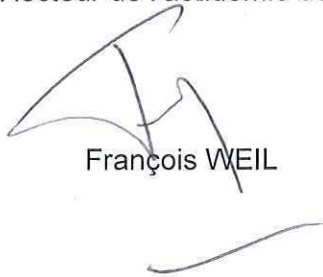
Mme Nadia ACHACHE, chef de la division des affaires juridiques,
M. Christian ANTHEAUME, chef de la division de l'intendance et de la logistique,
M. Philippe ANTOINE, chef de la division des établissements privés,
M. Pierre BODENANT, chef de la délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue, chef du service académique de l'inspection de l'apprentissage,
M. Alain BOURLAUD, adjoint au chef de la division de la coordination paye et des rémunérations spécifiques, en charge des retraites et des allocations perte d'emploi,
Mme Sophie DUJAS, chef de la division des écoles,
M. Olivier GIROD, secrétaire général adjoint chargé du pôle élèves et politiques éducatives, et chargé, par intérim, des fonctions de chef de la division des personnels,
M. Christophe HARNOIS, chef du service des affaires médicales et sociales,
M. Géraud LARROUMETS, chef de la division des affaires financières
M. Jean-Charles LINET, responsable administratif de la Délégation académique à la formation continue des personnels de l'éducation nationale,
M. David MOMBEL, chef du service statistique académique,
M. Savvas PANAYIOTOU, chef de la direction des systèmes d'information,
Mme Nevenka RADIC, chef de la division de l'organisation et de la prévision scolaires,
Mme Catherine RICHET, chef de la division de la vie de l'élève,

Article 11. — L'arrêté n°2015-002 du 21 janvier 2015 est abrogé.

Article 12. — La secrétaire générale de l'enseignement scolaire et le secrétaire général de la chancellerie sont chargés respectivement de l'application du présent arrêté qui sera apposé sur le panneau d'affichage du rectorat, sis 94 avenue Gambetta 75020 Paris et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile de France accessible par le site internet <http://www.ile-de-france.gouv.fr/fre/Publications/Recueil-des-actes-administratifs>

Fait à Paris, le 16 FEV. 2015

Le Recteur de l'académie de Paris



François WEIL



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2015047-0014

**signé par
Recteur de l'académie de Paris**

le 16 Février 2015

Rectorat de l'académie de Paris

Arrêté du Recteur de l'académie de Paris n °2015-015 du 16 février 2015 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire (DICOPRES)

**Arrêté du Recteur de l'académie de Paris
n° 2015-015 du 16 février 2015
portant subdélégation de signature en matière
d'ordonnancement secondaire.
(DICOPRES)**

**Le recteur de l'académie de Paris,
Chancelier des Universités**

- VU** la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances,
- VU** le code de l'éducation et notamment les articles R222-15, R222-17 à R222-19-2 relatifs à l'organisation de l'académie de Paris,
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU** l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- VU** l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale,
- VU** Le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU** l'arrêté n° 2013009-0001 du 9 janvier 2013 de M. le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, portant délégation de signature à M. François WEIL recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités, en matière d'ordonnancement secondaire,
- VU** l'arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 20 août 2014 portant nomination de Mme Sandrine DEPOYANT-DUVAUT, ingénieure de recherche de 1^{ère} classe, précédemment administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (AENESR), secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines au rectorat de l'académie de Reims, dans l'emploi de secrétaire générale de l'académie de Paris, chargée de l'enseignement scolaire, pour une première période de quatre ans, du 25 août 2014 au 24 août 2018,
- VU** l'arrêté ministériel du 5 janvier 2015 portant nomination et détachement de M. Benoît FORET dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Paris, chancellerie des universités, pour une première période de quatre ans, du 10 janvier 2015 au 9 janvier 2019,

ARRÊTE

Article premier. — En matière d'ordonnancement secondaire, et dans le cadre de la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001, en cas d'absence ou d'empêchement, M. le recteur François WEIL subdélègue la délégation de signature qui lui est accordée en qualité de responsable de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles par le Préfet de région, à Mme Marie-Laure COQUELET, Vice-chancelier des universités de Paris, pour les programmes relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche, à M. Claude MICHELLET, directeur de l'académie de Paris, pour les programmes relevant de l'éducation nationale.

Article 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Laure COQUELET, Vice-chancelier des universités de Paris, subdélégation est accordée à M. Benoît FORET, secrétaire général de la chancellerie.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît FORET, subdélégation est donnée à M. Alexandre BOSCH, adjoint au secrétaire général de la chancellerie.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alexandre BOSCH, subdélégation est donnée à M. Jean-Michel VIOUD, attaché principal d'administration de l'Etat, dans les limites des attributions de la division de la coordination paie et des rémunérations spécifiques, à l'effet de signer les actes relatifs aux retraites des personnels et les titres de perception de l'académie de Paris afférents au ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, imputés sur le titre 2 de la loi du 1^{er} août 2001, dans le cadre du programme suivant :

- "Formations supérieures et recherche universitaire "(n°150)

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude MICHELLET, Directeur de l'académie de Paris, subdélégation est accordée Mme Sandrine DEPOYANT-DUVAUT, secrétaire générale de l'enseignement scolaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine DEPOYANT-DUVAUT, secrétaire générale de l'enseignement scolaire, délégation est donnée à Mme Muriel BONNET, secrétaire générale d'académie adjointe chargée du pôle budget et suivi de la performance, dans les limites des attributions de la division de la coordination paie et des rémunérations spécifiques, à l'effet de signer les décisions d'opposition et de relèvement de la prescription quadriennale des créances sur l'Etat, les actes d'engagement de l'académie de Paris relatifs aux dépenses et aux recettes des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, sociaux et de santé, et de personnels enseignants, d'éducation, d'orientation, de direction, d'inspection (rémunérations principales et accessoires), imputées sur le titre 2 des crédits du ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans le cadre des programmes suivants :

- "enseignement scolaire public 1^{er} degré" (n° 140)
- "enseignement scolaire public 2nd degré" (n°141)
- "vie de l'élève" (n°230)
- "soutien de la politique de l'éducation nationale" (n°214)
- "enseignement privé du premier et du second degré" (n°139)

Article 4. — En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel BONNET, secrétaire générale d'académie adjointe chargée du pôle budget et suivi de la performance, la délégation de signature qui lui est accordée pour la coordination paye sera exercée par Mme Brigitte HUARD, attachée d'administration de l'Etat.

Article 5. — En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel BONNET, secrétaire générale d'académie adjointe chargée du pôle budget et suivi de la performance, la délégation de signature qui lui est accordée dans les limites de la division et hors coordination paye sera exercée par :

- M. Alain BOURLAUD, attaché principal d'administration de l'Etat
- M. Gérard BOUZAGE, attaché d'administration de l'Etat
- M. Walter GUELPHE, attaché d'administration de l'Etat
- Mme Brigitte HUARD, attachée d'administration de l'Etat
- M. Jean-Michel VIOUD, attaché principal d'administration de l'Etat

Article 6. — L'arrêté n°2015-007 du 22 janvier 2015 est abrogé.

Article 7. — La secrétaire générale de l'enseignement scolaire et le secrétaire général de la chancellerie sont chargés respectivement de l'application du présent arrêté qui sera apposé sur le panneau d'affichage du rectorat, sis 94 avenue Gambetta 75020 Paris et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile de France accessible par le site internet <http://www.ile-de-france.gouv.fr/fre/Publications/Recueil-des-actes-administratifs>

Fait à Paris, le 16 FEV. 2015

Le Recteur de l'académie de Paris


François WEIL